

Port-en-Bessin-Huppain

Éolien : les pêcheurs montent au créneau



Plus d'une cinquantaine de pêcheurs étaient présents sous la criée en fin de semaine dernière pour débattre des préjudices qui pourraient être causés par l'implantation du futur parc éolien de Courseulles, en plein milieu de la Baie de Seine.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Plus d'une cinquantaine de pêcheurs de Port-en-Bessin, Grandcamp-Maisy, Courseulles-sur-Mer et Ouistreham se sont réunis sous la criée, en fin de semaine dernière, pour échanger sur la problématique des parcs éoliens. « Une rencontre qui a pour objectif d'alerter les pêcheurs sur les conséquences potentiellement graves de la construction et de l'exploitation de l'usine éolienne en plein milieu de la Baie de Seine », précise Philippe Calonne, patron armateur du fileyeur *Surcouf* (Ouistreham).

Marche pacifique le 19 juin

Autre objectif recherché : amener les structures représentantes de la pêche à se mobiliser et à planifier diverses manifestations pacifiques pour alerter le monde politique et le grand public « sur l'ampleur des dégâts que va engendrer l'implantation de ces structures sur leur profession », déplore Jean-Baptiste Houchard, patron armateur du *Patron Jean-Tabourel* (Port-en-Bessin).

Une réunion qui s'est faite en présence de Dimitri Rogoff, président du Comité régional des pêches, et de Mathieu Vimard, directeur adjoint de

l'Organisation des pêcheurs normands qui soutient les pêcheurs et leur donne les outils nécessaires pour communiquer. « Nous remontrons leurs inquiétudes et leurs positions auprès de la Commission européenne, indique Mathieu Vimard. Il y a trop d'inconnues, d'enjeux auxquels ils n'ont pas de réponse et de garantie sur la pérennité de la ressource. » La profession, à différents niveaux, est en train de s'unifier contre les projets éoliens en cours, « malgré la position pro éolien d'Hervé Morin, président de la Région », s'indignent les pêcheurs.

Une marche pacifique est programmée le samedi 19 juin, à 10 h, au départ de la gare de Caen pour se rendre à la préfecture afin de faire entendre leur mécontentement.

« Certains pêcheurs, tous ports confondus, rejoindront par bateaux le port de plaisance de Caen le vendredi », indique Jérémy Legaillard, patron armateur du chalutier coquillard *Le Rayon Vert* (Port-en-Bessin). « On réclame un moratoire toutes affaires cessantes », conclut Jean-Baptiste Houchard.

(Lire aussi en page 10).